

# DOSSIER DE SAISINE

*Synthèse publique du 1<sup>er</sup> juillet 2025*

## Projet de filière énergétique basée sur des réacteurs nucléaires à neutrons rapides refroidis au plomb

*Le 18 avril 2025, newcleo et RTE ont saisi la CNDP pour l'organisation d'un débat public.  
Le 4 juin 2025, la CNDP a décidé d'organiser un débat public.*

*Ce document, établi selon les dispositions du code de l'environnement (article R. 121-7 du code de l'environnement) constitue la synthèse du dossier de cosaisine présenté par newcleo et RTE à la CNDP.*

# **newcleo**

*Futurable Energy*

# Préambule

*newcleo*, entreprise émergente dans le domaine de l'énergie nucléaire, ambitionne de développer en France un projet de filière nucléaire (appelé « feuille de route industrielle » dans le présent document) s'articulant autour d'une nouvelle technologie de réacteurs nucléaires innovants dits « de 4<sup>ème</sup> génération ».

Ces réacteurs modulaires avancés de nouvelle génération (appelés « AMR ») sont capables de fonctionner avec des matières issues des combustibles nucléaires usés produits par des centrales nucléaires françaises. Cette technologie permet ainsi de réduire les déchets radioactifs à vie longue, et de s'affranchir de l'importation d'uranium minier.

La 4<sup>ème</sup> génération de réacteur se veut plus sûre, plus économique et permet une gestion durable des combustibles. Ces AMR ne sont pas voués à remplacer les centrales nucléaires existantes mais ont pour objectif de les compléter pour répondre à des besoins spécifiques. En effet, leur petite puissance et leur modularité permettent d'approvisionner localement la quantité d'énergie décarbonée adéquate de façon propre et sûre, et à moindre coût. Ces réacteurs pourraient alimenter des petites villes ou des installations industrielles énergivores, favorisant ainsi le développement territorial et la résilience énergétique.

*newcleo* souhaite ainsi structurer une filière française complète, depuis la fabrication du combustible jusqu'à l'exploitation des réacteurs. Cette ambition s'inscrit dans une vision ambitieuse : contribuer à la souveraineté énergétique nationale et européenne, accélérer la décarbonation et soutenir la réindustrialisation des territoires.

Le feuille de route industrielle envisagée comporte les installations suivantes :

1. Une installation de fabrication de combustible dédiée à la technologie de Réacteurs à Neutrons Rapides (RNR) à l'horizon 2030 dans l'Aube (10).
2. Un réacteur à neutrons rapides refroidis au plomb de 30 MWe (mégawatt électrique) à horizon 2031 en Indre-et-Loire (37), appelé «LFR-AS-30».
3. Une soixantaine de réacteurs à neutrons rapides de 200 MWe dont 20 en France et 40 autres, ailleurs en Europe.
4. Un site d'entreposage de combustibles usés et de certains déchets nucléaires.
5. Un centre d'innovation et de formation, appelé « Faster », dans le Gard (30), destiné à soutenir le développement de l'usine de fabrication de combustible et à répondre aux enjeux de Recherche et Développement (R&D) associés.

La présente cosaisine concerne les deux premiers points, à savoir, l'installation de fabrication de combustible, envisagée dans l'Aube, et le réacteur à neutrons rapides refroidis au plomb de 30 MWe, envisagé dans l'Indre-et-Loire. Ces deux installations requérant d'importants besoins électriques, *newcleo* s'associe au Réseau de Transport d'Électricité (RTE) qui sera le maître d'ouvrage des installations nécessaires aux raccordements des deux installations sur le réseau public électrique.

Ainsi, *newcleo* et RTE ont saisi le 18 avril 2025 la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin de déterminer les modalités de concertation appropriées permettant l'information et la participation du public à ce projet, conformément à l'article L.121-8 du code de l'environnement.

Après avoir auditionné *newcleo* et RTE, la CNDP a décidé le 4 juin 2025 d'organiser un débat public, lequel permettra d'informer et de recueillir l'avis du public sur les projets envisagés par *newcleo*.

La décision de la CNDP est accessible sur le site de la CNDP : <https://www.debatpublic.fr/ressources-175>

# Le projet de *newcleo* en bref

# Présentation des maîtres d'ouvrage

## A l'initiative de la saisine de la CNDP : *newcleo*



Depuis sa fondation en 2021 et bénéficiant de plus de 30 ans de recherche

et développement dans le domaine du nucléaire, l'entreprise *newcleo* est un acteur émergent reconnu dans l'industrie nucléaire européenne, titulaire d'une vingtaine de brevets.

Lauréate de l'appel à projets « Réacteurs nucléaires innovants » du programme France 2030 déployé par Bpifrance, *newcleo* ambitionne de concevoir, construire et exploiter des réacteurs modulaires avancés de 4<sup>ème</sup> génération refroidis par du plomb liquide (Lead-cooled Fast Reactor – LFR) et alimentés par combustibles fabriqués à base de matières nucléaires valorisables.

Grâce à une combinaison innovante de technologies reconnues et éprouvées, et en capitalisant sur un modèle industriel nucléaire basé sur le multi-recyclage des matières et combustibles usés issus de notre propre industrie nucléaire. *newcleo* ambitionne donc de contribuer à la fermeture du cycle du combustible nucléaire tout en produisant de manière sûre une énergie plus propre, à bas-coût et pratiquement inépuisable, indispensable aux économies bas-carbones.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 50 millions d'euros, plus de 570 millions d'euros de financements privés et plus de 100 partenariats et collaborations stratégiques, la croissance du groupe *newcleo* est soutenue par l'acquisition ciblée d'entreprises clés dotées d'une solide expertise dans les domaines de l'ingénierie, de la fabrication d'équipements ou encore de la gestion des déchets nucléaires.

Avec plus de 1100 collaborateurs hautement qualifiés répartis en France, au Royaume-Uni, en Italie, en Suisse, en Belgique et en Slovaquie, *newcleo* dispose des compétences et services nécessaires à la réalisation de son ambitieux programme de déploiement. Le groupe contribue également à l'essor d'une filière industrielle nucléaire dédiée aux réacteurs modulaires, majoritairement en Europe et au Royaume-Uni.

*Des informations complémentaires sur le site : <https://www.newcleo.com>*

## RTE : Maître d'ouvrage du raccordement électrique



Le réseau de transport d'électricité

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national. RTE gère un réseau composé de 106 000 kilomètres de lignes à haute et très haute tension et de 51 lignes transfrontalières (appelées « interconnexions »).

En tant qu'opérateur industriel neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour rendre possible la transition énergétique quels que soient les choix énergétiques futurs. En particulier, dans le cadre de l'accès au réseau, RTE est amené à assurer le raccordement des nouveaux clients, dans les conditions fixées notamment par le code de l'énergie et sous le contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Enfin, RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

*Plus d'informations sur le site : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)*

# Le projet de la feuille de route industrielle de *newcleo*

Les réacteurs modulaires avancés de nouvelle génération (AMR) sont capables de valoriser les matières issues des combustibles nucléaires usés des centrales nucléaires françaises, réduisant ainsi les déchets radioactifs à long terme et la quantité de déchets à enfouir. Ils permettent également de s'affranchir de l'importation d'uranium minier.

Les réacteurs nucléaires à neutrons rapides (RNR) de *newcleo* utilisent un refroidissement au plomb liquide, dans une cuve étanche sans pression.

Cette conception, associée à des systèmes de sûreté autonomes, assure un niveau maximal de sécurité pour l'Homme et l'Environnement, avec une intervention humaine optimisée. Elle est complétée par des contrôles humains, garantissant la stabilité et la sûreté du réacteur en toute circonstance.

La 4<sup>ème</sup> génération se veut plus sûre, plus économique et permet une gestion durable des combustibles, tout en renforçant notre souveraineté énergétique et en contribuant à la décarbonation.

Ces AMR ne sont pas voués à remplacer les centrales nucléaires existantes mais les complètent pour répondre à des besoins spécifiques. En effet, leur petite puissance et leur flexibilité permettent d'approvisionner localement en énergie propre et sûre, et à moindre coût, des petites villes ou des installations industrielles, favorisant ainsi le développement territorial ainsi que la souveraineté énergétique.

La feuille de route industrielle de *newcleo* en France consisterait à implanter une installation de fabrication de combustible (appelé « MOX-RNR ») dédiée à la technologie de nos Réacteurs à Neutrons Rapides (RNR) en 2030 dans le département de l'Aube (10) ainsi qu'un premier réacteur de 30 MWe (mégawatt électrique) dans le département de l'Indre-et-Loire (37), pour une mise en service à l'horizon 2031. Ce premier réacteur est conçu pour produire de l'électricité et irradier des échantillons de matériaux avec des neutrons rapides afin de répondre à la demande européenne en matière de recherches. Ces deux projets d'installations nucléaires sont l'objet de la présente saisine.

A partir de 2033, des réacteurs de 200 MWe pourraient suivre en France, en Slovaquie et au Royaume-Uni notamment. À terme, une soixantaine de réacteurs pourraient être construits majoritairement en Europe, dont vingt en France. Enfin, la mise en service d'un site d'entreposage (provisoire) de combustibles usés et des déchets issus des installations de *newcleo* est envisagée en 2035. Ces deux projets d'installations nucléaires feront l'objet de saisines ultérieures.

Par ailleurs, le projet FASTER prévoit la création d'un centre d'innovation et de formation (sans matière nucléaire), destiné à soutenir le développement de l'installation de fabrication de combustible. Il est envisagé dans le Gard, à Chusclan, près de Marcoule (30).

Forte de ses compétences, infrastructures industrielles et volonté de développer des technologies innovantes, la France est leader dans la fermeture du cycle du combustible et possède une expertise reconnue dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides. C'est pourquoi, *newcleo* a choisi de s'y implanter pour développer ses LFR (réacteurs refroidis au plomb).

# Une ambition industrielle cohérente et ancrée en France

La feuille de route industrielle de *newcleo*, répondant à ses ambitions, comprend plusieurs projets complémentaires présentés ci-dessous :

1

À Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine (Aube), la construction d'une installation de fabrication de combustible innovant (« MOX RNR ») destiné aux réacteurs de 4<sup>ème</sup> génération.

2

À Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire), l'implantation d'un réacteur à neutrons rapides (appelé « RNR ») de 30 MWe à proximité de la centrale historique d'EDF. Ce premier réacteur jouera un rôle clé pour démontrer la faisabilité industrielle de ce type de réacteur électronucléaire, tout en contribuant à la recherche grâce à l'irradiation d'échantillons, sur demande, à l'échelle européenne.

➔ Ces deux premiers projets font l'objet de la présente saisine.

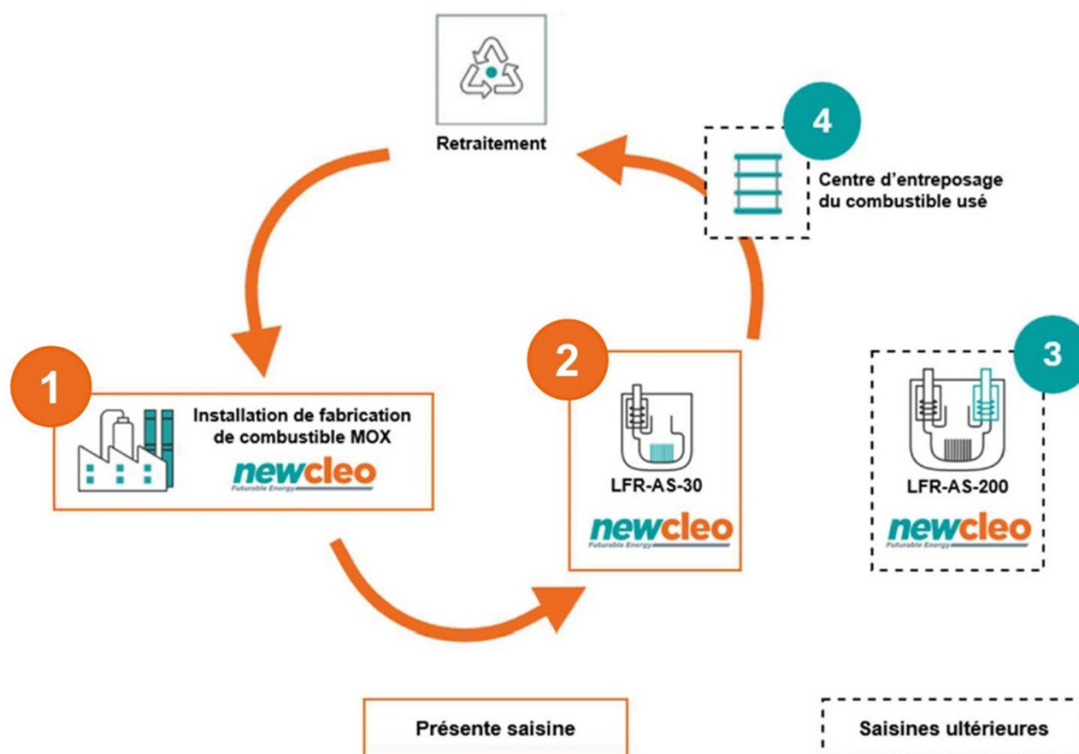
3

En France et en Europe, la construction de réacteurs à neutrons rapides de 200 MWe, appuyée par une production française de combustible. Ce développement s'inscrit pleinement dans une logique de souveraineté et de coopération européenne.

4

Un site d'entreposage provisoire de combustibles usés et de certains déchets nucléaires pourrait être envisagé, en cohérence avec la stratégie nationale de gestion des matières radioactives, et dans l'attente de la mise en place d'installations adaptées au multi-recyclage.

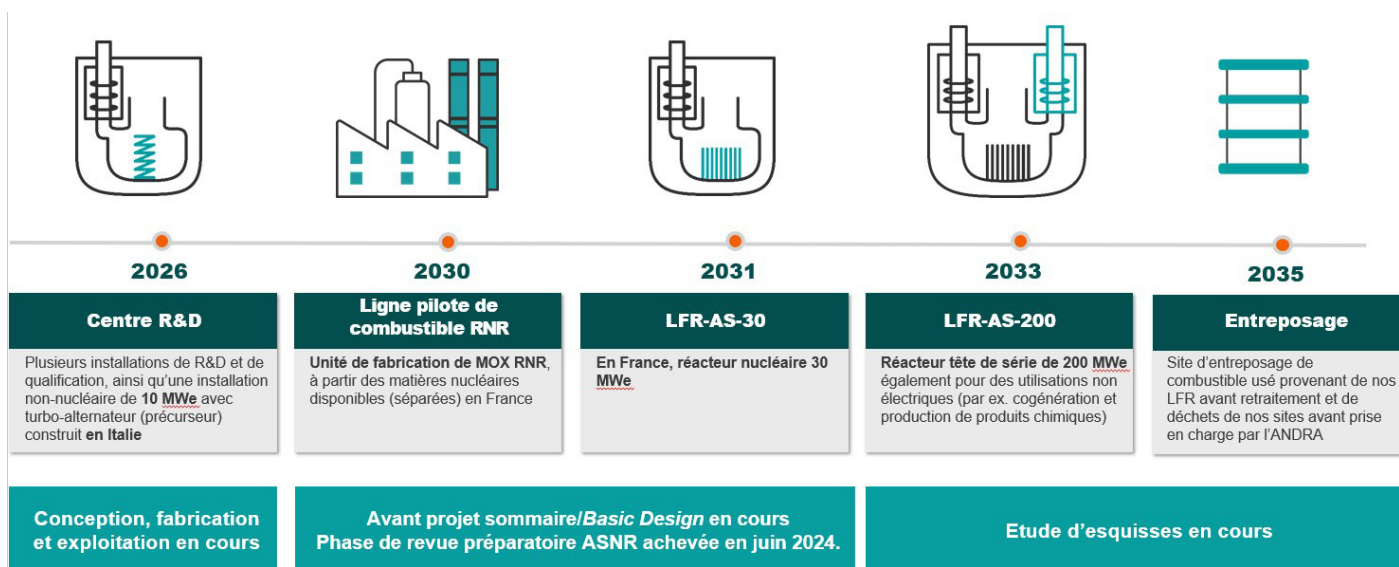
➔ Ces deux projets feront l'objet de saisines ultérieures.



En parallèle, à Chusclan (Gard), *newcleo* projette de créer un [centre d'innovation et de formation](#), destiné à soutenir le développement de l'usine de fabrication de combustible. Ce centre, dénommé **FASTER**, est prévu pour être opérationnel à l'horizon 2026.

# Le plan de déploiement

## PÉRIMÈTRE DE LA PRÉSENTE SAISINE



# Le financement du projet

Au cours des quatre prochaines années, *newcleo* engagera sa trésorerie existante et les fonds propres issus de levées de fonds passées (plus de 770 actionnaires) ou en cours dans la réalisation des étapes majeures prévues. Ceci nécessite un plan d'investissement robuste dédié au développement de ses réacteurs et lignes de fabrication de combustible.

Un coût global de 3 milliards d'euros\* a été estimé pour :

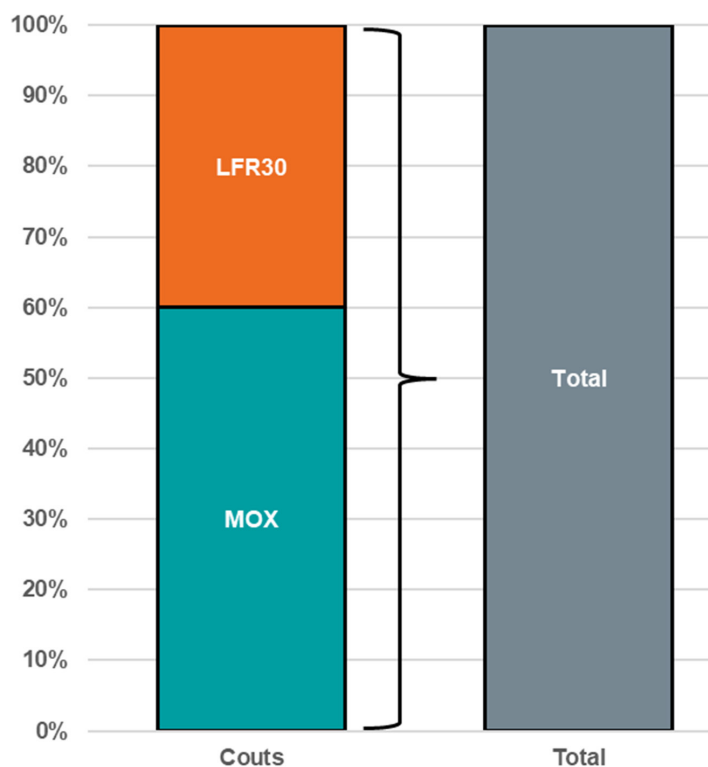
- L'installation de fabrication de combustible MOX RNR pour la ligne pilote,
- Le réacteur LFR-AS-30.

Ce financement sera globalement réalisé sur fonds propres issus de capitaux privés, essentiellement européens. Toutefois, *newcleo* estime pouvoir bénéficier de prêts bancaires pour environ 25% des fonds nécessaires à la ligne pilote de fabrication de combustible.

*newcleo* est par ailleurs lauréate de l'appel à projets « Réacteurs nucléaires innovants » du programme France 2030 déployé par Bpifrance. Dans le cadre de la première phase de ce projet, l'État lui a octroyé une subvention de 19,8 millions d'euros (dont 5 millions dédiés à l'appui du CEA).

Pour la deuxième phase en cours de discussion, *newcleo* a récemment formulé ses besoins financiers, techniques et fonciers supplémentaires auprès du SGPI (Secrétariat Général Pour l'Investissement) qui instruira sa demande, comme celles des autres lauréats sélectionnés.

*\*Considérant 1,8 milliards d'euros pour la première ligne de fabrication de combustible « MOX RNR » et 1,2 milliards pour le réacteur LFR-AS-30.*



# 02

## **Le contexte et les caractéristiques du projet**

# Projet 1 : le réacteur LFR-AS-30 (Indre-et-Loire)

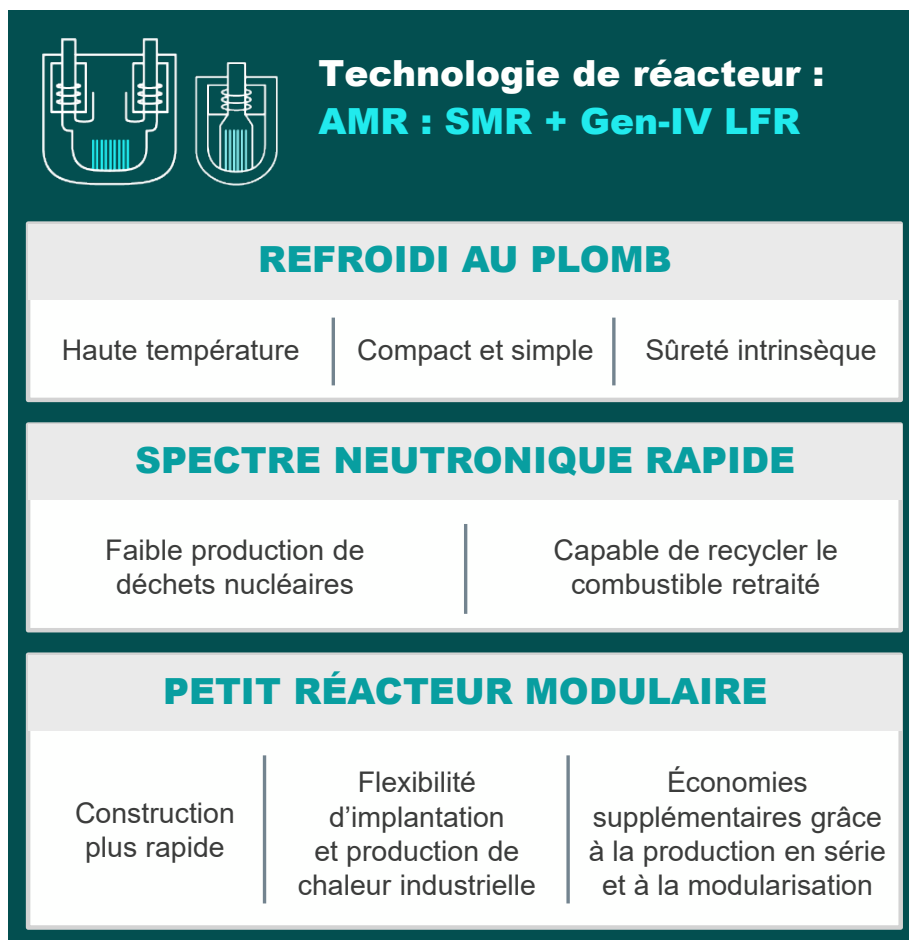
## QU'EST-CE QU'UN RÉACTEUR REFROIDI AU PLOMB ?

Les propriétés physiques et chimiques avantageuses du plomb permettent des simplifications et une compacité globale de conception et, par conséquent, des réductions de coûts et un haut degré de sûreté intrinsèque. Sa relative transparence au flux neutronique permet de disposer d'un flux rapide et l'atteinte de meilleurs taux de consommation de la matière nucléaire. Le fonctionnement à pression atmosphérique induit une réduction de l'énergie libérée dans le cas hypothétique de défaillance.

La température d'ébullition très élevée du plomb permet de toujours garantir un refroidissement du combustible nucléaire par un caloporteur liquide. Parmi d'autres avantages du plomb, il est possible de noter la capacité de rétention des produits de fission.

Chaque réacteur LFR sera composé, pour la partie îlot nucléaire, d'une cuve intégrant en interne tous les équipements primaires, dont les générateurs de vapeur et les dispositifs d'évacuation de la chaleur résiduelle, et d'une piscine d'entreposage de combustible usé.

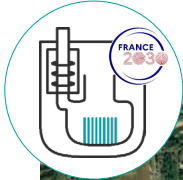
La densité et la capacité calorifique élevées du plomb permettent une conception compacte de l'îlot nucléaire. Hormis le premier réacteur de 30 MWe, les réacteurs développés envisagés par newcleo seront ensuite d'une puissance de 200 MWe.



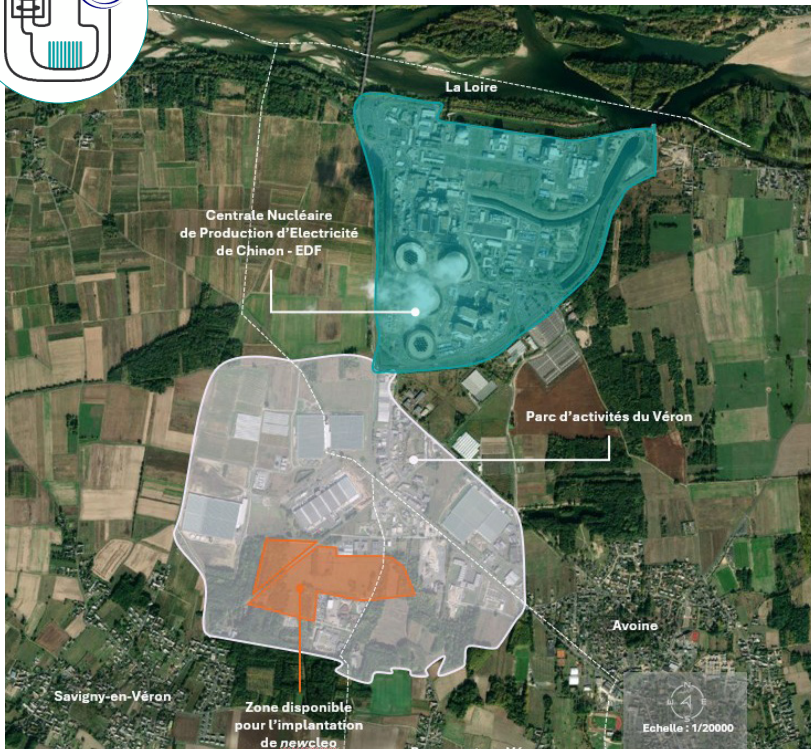
# Projet 1 : le réacteur LFR-AS-30 (Indre-et-Loire)

## LE PROJET DE RÉACTEUR ENVISAGÉ

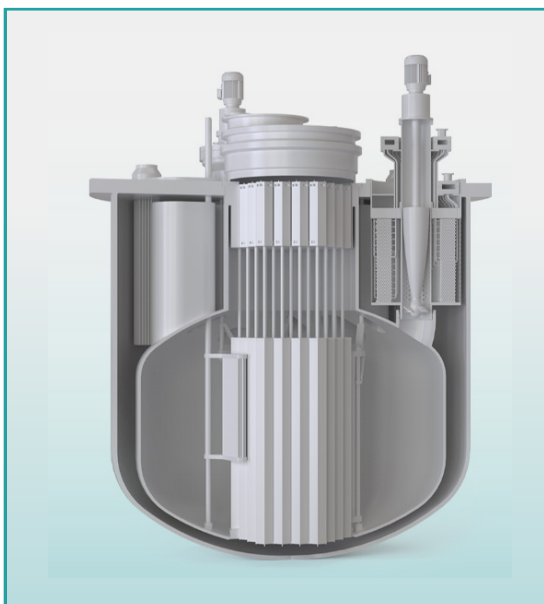
Le réacteur de 30 MWe, appelé «LFR-AS-30», envisagé sur les communes de Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron serait le premier d'un parc de réacteurs nucléaires à neutrons rapides refroidis au plomb prévu en France et en Europe. Sa mise en service est envisagée à l'horizon 2031.



● 2031



Site d'implantation envisagé :  
Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron (37) à proximité du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Chinon



### Réacteur nucléaire de 30 MWe

- Production d'électricité
- Irradiation pour la recherche voire pour la production de radiopharmaceutique

### Réacteurs à neutrons rapides

- Recyclage
- Efficacité

### Refroidissement au plomb

- Sûreté
- Simplicité
- Compacité

Raccordement au réseau de transport d'électricité en cours d'étude

# Projet 1 : le réacteur LFR-AS-30 (Indre-et-Loire)

## POURQUOI CE CHOIX DE LOCALISATION ?

Le territoire présente de nombreux atouts :

- Un **engagement** fort en faveur de la transition énergétique,
- Des caractéristiques **géotechniques**, **environnementales** et des risques naturels connus et reconnus,
- Une forte **culture industrielle locale**, dans un territoire où l'histoire du nucléaire civil français a débuté. Il s'agit d'un territoire d'excellence et pionnier du nucléaire français, bénéficiant de nombreuses compétences et d'une expertise certaine en ce domaine,
- Des **infrastructures** de transport **performantes**,
- Un réseau électrique local **dimensionné** pour accueillir de nouveaux projets électronucléaires,
- Du **foncier industriel** disponible avec une volonté d'industrialiser et de développer de l'emploi local,
- Du **foncier complémentaire** pour l'aménagement d'habitat,
- Une **localisation stratégique** à proximité des aéroports et de la capitale en train.

Ce projet contribuera à **renforcer l'attractivité économique** de l'Indre-et-Loire, en y implantant une nouvelle activité nucléaire, **au service d'une filière stratégique nationale**.



## Projet 2 : l'installation de fabrication de combustible MOX RNR (Aube)

### QU'EST-CE QUE LE "MOX RNR", CE COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR NOTRE RÉACTEUR?

Ce combustible innovant est fabriqué à partir d'un mix de matières issues de l'industrie nucléaire française, et plus particulièrement de stocks de matière issue du combustible usé d'EDF et de stocks provenant de nos installations françaises d'enrichissement. Ce combustible « MOX RNR » permet de valoriser le potentiel énergétique résiduel des matières entreposées à La Hague, dans une logique de durabilité et de réduction significative des déchets.

Ces combustibles, complémentaires au parc nucléaire actuel, permettraient l'atteinte d'objectifs supérieurs sur les enjeux suivants :

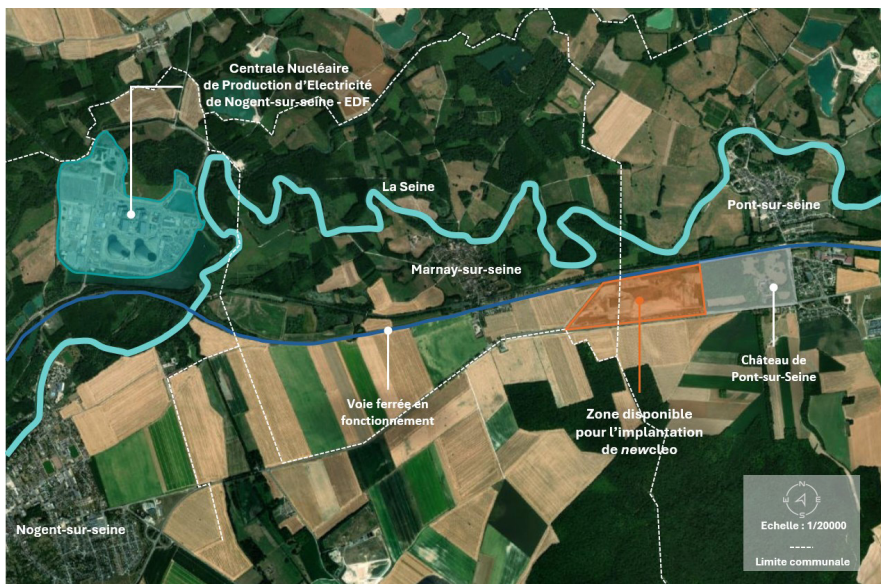
- Produire une électricité bas carbone de façon durable,
- Valoriser des matières nucléaires déjà présentes dans l'Hexagone, au potentiel énergétique immense et aujourd'hui non-exploité, au bénéfice de la consommation électrique nationale,
- Réduire la quantité et la durée de vie des déchets radioactifs,
- Éviter le recours à une extraction minière polluante à l'étranger, tout en réduisant notre dépendance énergétique à des pays tiers.

# Projet 2 : l'installation de combustible MOX RNR (Aube)

## UNE PREMIÈRE LIGNE DE FABRICATION ENVISAGÉE A L'HORIZON 2030

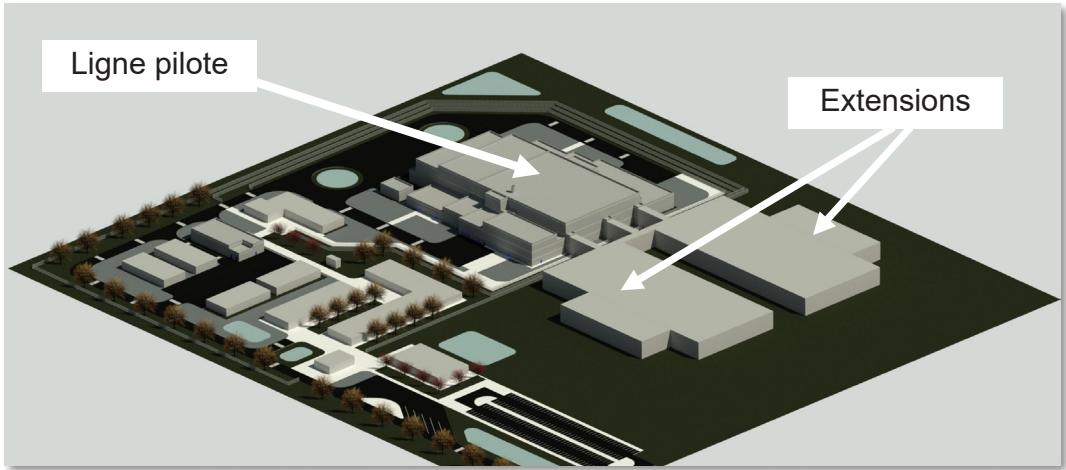
L'installation de fabrication de combustible « MOX RNR » envisagée consiste en une **installation modulaire**, évolutive en différentes phases :

- 1 **première ligne pilote** dont la mise en service est envisagée à l'horizon 2030.
- 2 **lignes supplémentaires** successives à l'horizon 2040.



● **2030**

Site d'implantation envisagé : **Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine (10)** à proximité du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine



3 modules prévus pour alimenter les parcs français et étrangers de réacteurs LFR :

- 1 **ligne pilote**
- 2 **extensions, prévues dans un second temps**

Raccordement au réseau de transport d'électricité en cours d'étude.

# Projet 2 : l'installation de fabrication de combustible MOX RNR (Aube)

## POURQUOI CE CHOIX DE LOCALISATION ?

Ce territoire présente de nombreux atouts :

- Un engagement fort en faveur de la **transition énergétique**,
- La proximité de site nucléaire existant, combinée à des **caractéristiques techniques maîtrisées** et à une forte culture industrielle locale, offre un terreau idéal pour développer des pôles d'excellence,
- Des **infrastructures de transport performantes**,
- Un **réseau électrique dimensionné** pour accueillir de nouveaux projets,
- Du **foncier industriel disponible**, situé à moins de 5 km de la centrale existante,
- Du **foncier complémentaire pour l'aménagement d'habitat**,
- Une **localisation stratégique**, à une heure de Paris,
- Une **friche industrielle à valoriser**.

Ce projet contribuerait à **renforcer l'attractivité économique** de l'Aube, en y implantant une nouvelle activité nucléaire, au service **d'une filière stratégique nationale**.



**03**

# **Les impacts pressentis des installations sur leur environnement**

# Les enjeux environnementaux

## Les études environnementales

- **Site de Savigny-en-Véron et Beaumont-en-Véron :**  
Étude d'état initial lancée en décembre 2024 et à finaliser d'ici fin 2025.
- **Site de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine :**  
Lancement de l'étude d'état initial dans le courant du second semestre 2025 pour un rendu durant le second semestre 2026.

## Les sujets environnementaux identifiés pour les deux sites

- Consommation électrique et en eau
- Rejets aqueux et atmosphériques
- Gestion des déchets



Les consommations, les effluents et les déchets identifiés dépendent du type d'installation

## Enjeux d'intégration

- Prise en compte du sujet paysager.

# Le raccordement au réseau public d'électricité sous maîtrise d'ouvrage RTE

---

Les projets *newcleo* présentent des besoins électriques conséquents nécessitant leur **raccordement au Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en très haute tension (THT)**, à la fois pour l'injection d'énergie active sur le réseau en tant qu'installation de production, et pour le soutirage d'énergie en tant que site consommateur, notamment pour alimenter les équipements de sécurité en cas de maintenance ou en situation d'urgence.

*newcleo* a sollicité RTE le 26 mars 2025 en tant que gestionnaire du réseau public de transport, et à ce titre, maître d'ouvrage des infrastructures de raccordement au réseau des sites envisagés pour l'implantation du réacteur et de l'installation de fabrication de combustible « MOX RNR ».

RTE, en tant que gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, se doit d'assurer le raccordement et l'accès au réseau de transport d'électricité des sites *newcleo* dans les conditions fixées, notamment, par le code de l'énergie.

RTE mène d'ores et déjà les études préliminaires techniques et environnementales d'insertion dans le réseau électrique existant des 2 sites envisagés pour l'implantation du réacteur et de l'installation de fabrication de combustible « MOX RNR ».



# Les enjeux socio-économiques

## Principaux enjeux socio-économiques

- Sur les deux sites envisagés, un écosystème industriel déjà existant et des opportunités de synergies
- Des perspectives d'emplois en phase de chantier puis en phase d'exploitation :

### Installation de fabrication de combustibles



850 emplois à l'horizon 2030 (pour la ligne pilote)  
1700 emplois à l'horizon 2040 (pour les 3 lignes)  
1500 à 2000 emplois en phase de chantier

### Réacteur nucléaire LFR-AS-30



300 emplois à l'horizon 2031  
1000 emplois en phase de chantier

Au niveau national :

- Participation à la souveraineté énergétique
- Contribution à l'enjeu de décarbonation
- Projet de création d'une filière industrielle basée en France

## Enjeux d'intégration

- Prendre en compte l'identité du territoire, les particularités de son tissu et de sa dynamique économique
- S'assurer de la répartition équilibrée des retombées pour l'ensemble du territoire

# La sûreté sur nos sites, une priorité

Les installations faisant partie de la feuille de route industrielle de *newcleo* seront des **Installations Nucléaires de Base** (appelées « INB ») au sens du code de l'environnement et devront faire chacune l'objet d'un décret d'autorisation de création.



*newcleo* intègre les enjeux suivants pour son projet de feuille de route industrielle :

- Maîtrise des fonctions de sûreté (réactivité, confinement, refroidissement) :
  - Contrôle de la réaction en chaîne,
  - Évacuation de la puissance,
  - Confinement des matières,
- Protection contre les rayonnements ionisants,
- Maîtrise des inventaires radiologiques et des substances dangereuses.



*newcleo* respectera la législation et la réglementation applicable aux INB et démontrera aux autorités de contrôle que les grands principes fondamentaux de la sûreté nucléaire seront appliqués pour ses futurs sites :

- Principe de défense en profondeur (prévention des anomalies et défaillances, détection de celles-ci, maîtrise des accidents et accidents graves, limitation des conséquences radiologiques et protection des populations),
- Risque aussi bas que raisonnablement possible.



En savoir plus sur les Installations Nucléaires de Bases (INB)

## DÉCRET D'AUTORISATION DE CRÉATION



## CONTRÔLES



En savoir plus sur l'ASNR : [www.asnr.fr](http://www.asnr.fr)

**04**

# **| Les enjeux de la participation**

# Nos engagements en matière d'information et de participation du public

*newcleo* et RTE travailleront avec la CPDP, nommée par la CNDP, afin de mettre en œuvre les modalités permettant la meilleure information du public et la tenue de débats sur l'opportunité, les caractéristiques et les marges de manœuvres permettant l'enrichissement des projets.

Plusieurs engagements guideront la posture de la maîtrise d'ouvrage durant les échanges.

## LA TRANSPARENCE

Toutes les informations existantes à ce stade de la conception du projet, nécessaires à la compréhension de ses caractéristiques et de ses enjeux, seront mises à la disposition des publics pour leur permettre de forger et produire un avis éclairé.

## L'ACCESSIBILITÉ

Un travail de pédagogie sera mené sur les outils et supports de présentation du projet pour en faciliter l'accès auprès du public. Plus largement, la maîtrise d'ouvrage porte une attention particulière à l'accessibilité des démarches participatives pour l'ensemble des publics.

## L'ÉCOUTE

La maîtrise d'ouvrage s'engage à écouter avec sincérité et ouverture tous les avis émis, à prendre et à répondre à l'ensemble des contributions.

## L'OUVERTURE

La feuille de route industrielle de *newcleo* fait l'objet d'une saisine de la CNDP dans une phase amont. La maîtrise d'ouvrage est dans une perspective d'ouverture et certains paramètres du projet peuvent encore évoluer selon les propositions émises lors du débat.

## LA RÉACTIVITÉ

Pour garantir la bonne information du public tout au long des échanges et approfondir les enjeux du projet de façon continue, la maîtrise d'ouvrage fera le nécessaire pour apporter des éléments de réponse de façon réactive.

**newcleo**  
Futurable Energy

 [fr.debat.public@newcleo.com](mailto:fr.debat.public@newcleo.com)

## POUR EN SAVOIR PLUS



Notre chaine Youtube :  
**3 minutes pour comprendre le projet nucléaire**  
de *newcleo*



Plus d'information sur notre site internet :  
[www.newcleo.com](http://www.newcleo.com)